

Les hallucinations comportent pour celui qui en est l'objet la certitude d'une sensation perçue en réalité. Elles s'imposent à lui, car il se rend au témoignage de ses sens, ce qui constitue pour tout individu la preuve la plus indiscutable de la réalité d'un fait. Il a vu et entendu, ou plutôt c'est tout comme s'il avait vu et entendu, et aucun argument contraire ne peut prévaloir auprès d'un individu qui vous dit "j'ai vu et entendu, je ne puis donc me tromper."

Les hallucinations ne constituent pas à elles seules une forme spéciale d'aliénation mentale, il est rare qu'elles se rencontrent isolément, elles n'entrent dans un grand nombre de formes qu'à titre accessoire; dans d'autres, elles forment un des éléments les plus importants et servent même de point de départ au délire et concourent d'une manière puissante à son élaboration. Mais on conçoit facilement quelle perturbation une tel phénomène, projeté dans le champ de la conscience, amène dans le raisonnement, et quelle influence il exerce sur les déterminations de l'individu.

J'ai parlé suffisamment du délire et des conceptions délirantes, à l'occasion de la responsabilité des aliénés, dans un autre chapitre de cet ouvrage, pour qu'il ne me soit pas nécessaire de revenir sur le sujet. Tout ce qui en a été dit au sujet de la responsabilité criminelle, peut s'appliquer à la capacité civile.

Les conceptions délirantes se rencontrent dans une foule de maladies mentales, principalement dans ce qu'on appelle les *folies systématisées*. c'est-à-dire constituées par une idée unique malade, comme pivot autour duquel la vie mentale de l'individu évolue. Dans certains cas, elles constituent toute la maladie; dans d'autres, elles sont renforcées par des hallucinations, et provoquent secondairement de l'excitation, de la dépression, et même une dissociation telle des opérations intellectuelles que le sujet est comme inhibé, semble absolument stupide et devient un véritable automate. Elles peuvent n'être que temporaires; d'un autre côté, elles peuvent durer un certain temps ou même persister indéfiniment, suivant la forme du trouble mental.

Ce qui fait l'intérêt des conceptions délirantes, au point de vue de la capacité civile, c'est que, constituées par une ou plusieurs idées fondamentales, elles dirigent les tendances et les actions. "La conscience, bien que primitivement saine, non dissociée, se trouve remaniée sur un plan nouveau, suivant l'expression de Magnan, et envahie par un état dominateur. Elle ne voit plus le monde extérieur qu'à travers une verre spécial. Cet état aussitôt né, provoque des